

vaux, qui auraient bien pu lui occasionner quelque funeste révolution. Au reste, en supposant que cette mort eut été violente, comment le prouver sans témoins ? Mais la divine Providence voulait se servir, pour mettre les assassins en évidence, de leurs propres faits ; et voici comment.

D'abord, on fut, dans tout le voisinage, saisi d'une juste douleur, en voyant que Catherine Prevost était morte d'une manière si misérable. Car c'était une excellente femme, qui jouissait d'une estime générale. Vertueuse, douce, bonne, patiente, ménagère et industrielle ; elle avait vraiment toutes les qualités qui gagnent l'affection de toute une Paroisse. On lui portait d'autant plus d'intérêt que l'on s'apercevait que malgré toutes ces bonnes qualités, elle n'avait pas l'air de plaire à son mari.

Ainsi, c'était avec peine que l'on voyait cette femme respectable aller faire les travaux du dehors, malgré sa faible santé et son âge avancé, car elle avait soixante ans ; pendant que la servante, quand elle en avait une, demeurait tranquille à la maison. On était de même révolté de voir, les dimanches, cette fidèle épouse trainer les allées, durant la Messe, pendant que la fille engagée trouvait place dans le banc de la famille. Enfin, comme c'était une femme pure et innocente, son sang injustement répandu, devait, comme celui du juste Abel, crier vengeance vers le ciel.

Il était donc tout naturel que l'intérêt que l'on portait à cette femme respectable, inspirât de l'horreur contre ceux qui devaient être soupçonnés de l'avoir mise à mort. On fit en conséquence des rapprochements, pour pouvoir s'expliquer pourquoi et comment elle avait pu être la victime de cette passion honteuse et brutale, qui trouble la paix de tant de ménages. Aussi, personne ne voulut toucher au corps de la défunte, quand on parla de l'ensevelir. On aurait craint de se compromettre avec la justice ; et on avait raison.

Les procédures exigées en pareil cas furent donc